

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taninges, le 23 Février 2023

Réunion d'information Arve Pure : Comment accompagner les collectivités dans la réduction des rejets polluants impactant la qualité de nos cours d'eau ?

Aujourd'hui la Vallée de l'Arve compte plus de **78 centres d'activités (centres techniques et déchetteries) gérés par les communes et/ou leurs groupements.**

Le dispositif Arve Pure, doté d'une enveloppe financière de **7 M d'euros** par l'Agence de l'eau, accompagne les projets de réduction des pollutions toxiques générées par les activités non domestiques exercées non seulement par les entreprises, mais aussi par les collectivités (ateliers mécaniques, aires de lavages et de distribution de carburant, stockage de produits et de déchets dangereux).

Le 23 février 2023 à la déchetterie des Montagnes du Giffre à Taninges, le SM3A avec la collaboration de la Communauté de Communes Montagnes du Giffre et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a réuni des représentants des services techniques et des déchetteries des collectivités de la vallée de l'Arve afin de leur présenter des solutions de traitement leur permettant d'investir en faveur de l'environnement grâce au **dispositif d'aides ARVE PURE 2022.**

Le programme de la rencontre :

Cette réunion a été l'occasion de présenter les enjeux et les objectifs du dispositif d'aides Arve Pure 2022, ainsi que des exemples de mises en conformités pouvant concerner les CTM et les déchetteries.

Les participants ont pu aussi **visiter la déchetterie des Montagnes du Giffre** afin de voir les travaux d'investissement réalisés par la Communauté de Communes Montagnes du Giffre dans le cadre d'Arve Pure (Amélioration des systèmes de stockage. Coût du projet éligible : 48 122 €, taux d'aide de l'agence : 40%).

Les intervenants :

Alain ROGER, VP du SM3A, Régis FORESTIER, VP de la CCMG, Jean-Charles MOGENET, Maire de Samoëns, Amélie OLIVIER, Agence de l'eau RMC, chargée d'intervention, Liana REUILLY, SM3A, Coordinatrice du dispositif Arve Pure, Grégoire DE MISSOLZ, CCMG Responsable Exploitation.

ARVE PURE 2022

Encore un an pour pouvoir bénéficier des aides allouées par l'agence de l'eau dans la lutte contre les micropolluants



Un enjeu pour la vallée de l'Arve...

Si aujourd'hui les pollutions métalliques dans l'Arve ont fortement diminué, **l'Arve et son territoire sont encore identifiés comme étant à enjeu dans le cadre de la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses.** En 2019, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a décidé de poursuivre l'accompagnement des entreprises et des collectivités de la vallée de l'Arve avec un troisième programme d'action « Arve 2022 » pour améliorer la qualité de l'eau.

Validée en juin 2019 dans le cadre du Contrat Global du bassin versant de l'Arve, cette opération réunit **11 signataires**, qui par ce biais disposent d'une **enveloppe de 7 Millions d'euros** apportée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour financer des postes d'animation et les projets d'investissement des entreprises et Centres techniques Municipaux des collectivités.

Les signataires sont :

- Le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents) en tant que coordinateur du contrat.
- Le Syndicat National du Décolletage (SNDEC) en tant que partenaire des entreprises du décolletage et de sa sous-traitance.
- Les collectivités territoriales opérationnelles :
 - Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR),
 - Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG),
 - Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM),
 - Annemasse - les Voirons - Agglomération (AA),
 - Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc (CCVCMB),
 - Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc (CCPMB),
 - Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB),
 - Communauté de communes des Montagnes du Giffre (CCMG),
 - Communauté de Communes du Genevois (CCG)

... et un objectif pour les entreprises et les collectivités !

Aujourd'hui la réduction des rejets chargés de substances dangereuses est un objectif commun à toutes les entreprises et les collectivités. Des exemples d'actions mises en place :

- Conformité des réseaux d'assainissement
- Conformité des aires de lavages et de distribution de carburant
- Achat de fontaines de dégraissage et installation de systèmes de traitement
- Achat de bacs de rétention de produits et déchets dangereux et de kits antipollution
- Couverture des zones de stockage de déchets et/ou de produits dangereux

Depuis 2019 l'agence de l'eau a accompagné financièrement près de **107 projets de réduction de pollutions toxiques** dont **7 portés par les collectivités de la vallée de l'Arve**, en allouant des aides à hauteur de **4.9 M €**.

Un an de plus pour concentrer les efforts !

Du fait de la crise sanitaire et financière, l'agence de l'eau a décidé de prolonger l'opération collective d'un an afin de pouvoir aider les entreprises en difficulté. Il s'agit ce jour de rappeler les enjeux, ainsi que **la chance pour le territoire de bénéficier d'un tel dispositif** et de mobiliser l'ensemble des partenaires pour avancer dans cette opération.

→ **Opportunité pour les collectivités** d'améliorer la prise en compte des eaux usées non domestiques ou de financer leurs propres travaux visant la réduction des rejets polluants (jusqu'à 40% d'aides).

c'est au final une opération au bénéfice de tous les habitants du territoire !

⇒ *Plaquette de présentation Arve Pure disponible sur : www.arve-pure.fr*

Contacts presse :

Arve Pure : Liana Reuilly (SM3A) : 06.47.87.39.22 – arvepure@sm3a.com; Grégoire De Missolz (CCMG) : 04 50 47 62 08- g.demissolz@montagnesdugiffre.fr; Hélène Bonne CCMG : 04 50 47 62 00 h.bonne@montagnesdugiffre.fr
SM3A : Amalia Carreira : 06.78.54.99.78 – acarreira@sm3a.com
Le SM3A est présent sur les réseaux sociaux. Vous pouvez suivre ses actions et toute son actualité sur [facebook.com/sm3a.arve](https://www.facebook.com/sm3a.arve),
twitter : [@SM3A74](https://twitter.com/SM3A74) sur Instagram : <https://www.instagram.com/sm3arve/?hl=fret> bien entendu sur www.riviere-arve.org
CCMG : Julien Crugnola : 09 72 41 30 04- j.crugnola@montagnesdugiffre.fr

Photos



Figure 1 Les participants : 27 représentants des collectivités du BV Arve



Figure 2 Le projet Arve Pure de la déchetterie de Taninging



Figure 3 Le projet Arve Pure de la déchetterie de Taninges

